

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
1^{er} juin 2023
Français
Original : anglais

Lettre datée du 31 mai 2023, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par la Représentante permanente des Émirats arabes unis auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre les engagements des Émirats arabes unis concernant les méthodes de travail mises en œuvre durant la présidence du Conseil de sécurité assurée par ce pays pour le mois de juin 2023 (voir annexe), à la lumière de la note du Président en date du 12 juillet 2021 ([S/2021/647](#)).

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadrice,
Représentante permanente
(*Signé*) Lana Nusseibeh



**Annexe à la lettre datée du 31 mai 2023 adressée
à la Présidente du Conseil de sécurité par la Représentante
permanente des Émirats arabes unis
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Émirats arabes unis

Engagements concernant les méthodes de travail (juin 2023)

Assurant la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de juin 2023, les Émirats arabes unis sont conscients de l'importance que revêtent les méthodes de travail du Conseil pour renforcer l'efficacité, l'efficience et la transparence de cet organe. Les Émirats arabes unis sont également conscients que l'innovation et la technologie peuvent faciliter le travail quotidien du Conseil. Les Émirats arabes unis s'engagent à mettre en œuvre intégralement la note du Président en date du 30 août 2017 (S/2017/507) et les notes ultérieures pertinentes, et encourageront une telle mise en œuvre. À cet égard, et compte tenu de la note du Président en date du 12 juillet 2021 (S/2021/647), nous souhaitons mettre l'accent sur les priorités suivantes :

Approche consultative

- La présidence est déterminée à adopter une approche consultative et à collaborer avec tous les membres du Conseil pour régler les différends qui pourraient survenir, afin de permettre le bon déroulement des travaux du Conseil.
- La présidence sollicitera l'avis des États Membres touchés, concernés ou intéressés à propos des questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil de sécurité pour le mois de juin.
- La présidence consultera les organisations internationales, régionales et sous-régionales, le cas échéant.
- Nous maintiendrons la communication avec la Commission de consolidation de la paix et associerons la Présidente de la Commission de consolidation de la paix aux réunions, y compris en lui demandant un avis écrit, le cas échéant.

**Les femmes et la paix et la sécurité ; les changements climatiques
et la paix et la sécurité ; les valeurs de la fraternité humaine ;
coopération entre l'Organisation des Nations Unies
et les organisations régionales et sous-régionales**

- La présidence assurera la promotion des questions thématiques concernant les femmes et la paix et la sécurité, les changements climatiques et la paix et la sécurité, les valeurs de la fraternité humaine pour la promotion et la pérennisation de la paix, et la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales, dans le cadre des travaux du Conseil qui se tiendront durant le mois, notamment en convoquant des réunions formelles du Conseil ou en intégrant l'examen de ces questions thématiques tout au long du mois.
- La présidence gardera à l'esprit les engagements qu'elle a pris dans le cadre de la déclaration d'engagements communs sur les femmes et la paix et la sécurité et de la déclaration d'engagements communs sur le climat et la paix et la sécurité. La présidence veillera à ce que les oratrices représentant la société

civile soient représentées et encouragera l'équilibre entre les genres parmi les intervenants. Elle proposera et soutiendra également la participation de spécialistes des changements climatiques et de la paix et de la sécurité aux réunions pertinentes du Conseil de sécurité.

- La présidence encouragera les valeurs de la fraternité humaine, notamment en prônant les principes du dialogue et du respect mutuel et en prenant en compte la diversité des religions, des origines et des points de vue.
- La présidence estime que les contributions des intervenants de la société civile sont bénéfiques pour le Conseil et s'engage à ce que ces derniers participent en toute sécurité aux travaux du Conseil. La présidence mettra en œuvre un processus solide visant à prévenir et à atténuer les menaces et les représailles à l'égard des intervenants de la société civile, conformément aux lignes directrices sur les bonnes pratiques à l'intention des États Membres du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies visant à réduire le plus possible les actes d'intimidation et de représailles, établies par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, tout en respectant le processus décisionnel du Conseil en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire et dans l'intérêt de la transparence.
- Nous encouragerons également les intervenants à inclure des aspects tenant compte des questions de genre dans leurs déclarations au Conseil. Nous les encouragerons en outre à mettre en lumière les risques liés aux effets néfastes des changements climatiques sur la paix et la sécurité lors de toutes les séances du Conseil consacrées à un pays déterminé.

Transparence et accessibilité

- La présidence élaborera un additif non officiel dans lequel seront présentées les activités supplémentaires du Conseil qui ne figurent pas dans le programme de travail provisoire du Conseil établi pour le mois. Le site Web de la Mission des Émirats arabes unis tiendra un calendrier interactif non officiel pour le mois de juin, qui contiendra des informations sur toutes les activités, formelles ou non, du Conseil, à l'adresse suivante : <https://uaeun.org/unsc/programme-of-work/>.
- La présidence s'engage à faire du multilinguisme une priorité en tout temps.
- La présidence veillera à ce qu'une interprétation en langue des signes soit assurée lors d'au moins une réunion du Conseil.
- La présidence publiera une traduction arabe non officielle du programme de travail et une traduction arabe non officielle des déclarations à la presse du Conseil de sécurité en juin, sur le site Web de la mission des Émirats arabes unis.
- La présidence organisera une séance d'information à l'intention de l'ensemble des membres de l'ONU après l'adoption du programme de travail provisoire, et procédera à une synthèse interactive informelle à la fin du mois de juin. Elle tiendra également une séance d'information réservée aux médias.
- La présidence diffusera ses engagements concernant les méthodes de travail en tant que document officiel du Conseil de sécurité.

Promouvoir le fonctionnement efficace et efficient du Conseil

- La présidence s'efforcera de trouver un équilibre entre séances publiques et séances privées afin de promouvoir la transparence tout en garantissant le recours aux modalités les mieux à même de faciliter des discussions spécifiques.
 - Afin d'assurer l'efficacité des séances publiques, membres du Conseil et non-membres seront encouragés à limiter la durée de leurs interventions à cinq minutes. En vue de centrer le débat et d'en favoriser l'interactivité, la présidence encouragera les participants à faire des déclarations conjointes, selon qu'il conviendra, en particulier lors des débats publics.
 - La présidence favorisera l'efficacité et l'interactivité dans les consultations du Conseil en plénière.
 - La présidence adoptera une position de principe pour traiter les questions inattendues qui pourraient surgir au cours des séances du Conseil. Il s'agit notamment des questions liées aux demandes imprévues de minutes de silence, au sujet desquelles la présidence assurera la coordination avec les membres du Conseil de sécurité.
-